



Droit de visite de mon conjoint

Par **LIYANA27**, le **18/10/2010 à 10:22**

Bonjour,

Je suis en couple depuis 2ans avec un homme qui a deja 2 enfants (7 et 10ans)d'un ancien mariage.Nous avons eu un bebe ensemble il ya un an.

Depuis la naissance, ses enfants se comportent tres mal: betises à repetitions (ils cassent des choses a la maison), ils repondent, font des remarques déplacées vis a vis de moi et de mon fils, empechent leur petit frere de dormir en faisant du bruit volontairement.. Je ne supporte plus cette situation. De plus, ils habitent a + de 100km et c'est mon ami qui va les chercher et les ramene! Ainsi, il s'absente 3h le vendredi et 3h le dimanche rien que pour cela.Ce qui est tres perturbant pour notre vie actuelle. Car j'ai besoin de lui aussi a la maison et pour mon fils. Par exemple, mon bebe a ete tres malade et j'ai du assumer seule pendant que lui etait parti chercher ses autres enfants.

Je souhaitais savoir si moi, j'avais egalement des droits dans cette situation?

Puis je refuser qu'il ramene les enfants chez nous etant donné qu'ils se comportent tres mal?

On parle des droits de la mere et du pere mais quand est il des droits de la "belle mere"?
merci